

## TARIFS COMMUNAUX DE MENEAC AU 1er JANVIER 2025

**Délibération du 08/11/2024**

FOYER MUNICIPAL	Commune		Hors commune	
	1er jour	2ème jour	1er jour	2ème jour
Mariage (1er jour = vendredi et samedi, 2ème jour = dimanche)	340,00 €	150,00 €	440,00 €	200,00 €
Repas, buffet, banquet (1er jour = samedi, 2ème jour = dimanche)	220 € si la salle est déjà réservée le dimanche. 260 € si la salle est disponible tout le we		390 € si la salle est déjà réservée le dimanche. 450 € si la salle est disponible tout le we	
1/2 journée supplémentaire ( si état des lieux fait le jeudi soir pour un mariage ou le vendredi soir pour un repas prévu le samedi)	50,00 €		50,00 €	
Bal, disco Fest-noz, soirée dansante privée	190,00 €	X	390,00 €	X
Jeu de loto, Concours de belote, Spectacles divers, théâtre, Réunion assemblées générales	150,00 €	X	350,00 €	X
Cérémonie civile (location salle + utilisation cuisine ou salle pour suite obsèques) – sans sono	100,00 €		200,00 €	
Réunion des associations locales sans but lucratif	Gratuit	Gratuit	X	X

Gratuité pour les associations locales pour 2 manifestations par an. Si une association dispose de plusieurs sections associatives, 2 locations gratuites seront attribuées à chaque section, gratuité du vidéoprojecteur pour les associations

Le conseil municipal renouvelle la gratuité accordée aux deux écoles pour les manifestations dans l'année.

Un particulier qui annulera une réservation moins de 2 mois avant la date prévue au calendrier des fêtes devra régler 50% du tarif de la location prévue (sauf cas de force majeure). Une association qui annulera une réservation moins de 2 mois à l'avance se verra appliquer une pénalité de 100 € (sauf cas de force majeure),

Une caution de 1000 euros sera exigée de chaque utilisateur. Cette caution sera restituée à la remise des clés après vérification par une personne habilitée par le maire.

Une caution de 100 euros sera demandé en plus pour le rangement des tables et des chaises.

Dans l'hypothèse où l'utilisateur n'aurait pas rendu les locaux dans l'état de propreté prescrit, les frais de nettoyage lui seront débités sur la base d'un tarif horaire de 16 euros. Une caution de 200 euros sera demandé pour le tri des déchets.

L'estrade est mise à disposition gratuitement aux associations de Ménac. Il est loué 100 € avec une caution de 900 €.

### VAISSELLE

Ancienne vaisselle pour les associations	Gratuit	<b>1 couvert</b> = 2 assiettes, 1 verre, 1 fourchette, 1 couteau
Ancienne vaisselle pour les particuliers	0,23 €	et 1 cuillère

Prix facturés pour la vaisselle cassée ou manquante :	verre	1,30 €	assiette	2,20 €
	couteau	1,40 €	plat ovale, rond, légumier	7,00 €
	fourchette, cuillère table	1,10 €	louche	16,00 €
	cuillère à café	0,40 €	écumoire	12,00 €

Nouvelle vaisselle pour les particuliers et les associations	0,35 €	<b>1 couvert</b> = 2 assiettes, 2 verres, 1 fourchette, 1 couteau et 1 cuillère
--	--------	---

Prix facturés pour la vaisselle cassée ou manquante :	verre	1,50 €	assiette	2,20 €
	couteau	1,40 €	plat ovale, rond, légumier	7,00 €
	fourchette, cuillère table	1,10 €	louche	16,00 €
	cuillère à café	0,40 €	écumoire	12,00 €
	verre à pied	1,50 €	assiette à dessert	1,90 €
	percolateur 15 litres	400,00 €		

### LOCATION SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

70 € la journée	La salle sera facturée à tout organisme ou association extérieure à la commune
100 € les 2 jours	
50 € la 1/2 journée	

La salle sera facturée à tout organisme ou association extérieure à la commune

## LOCATION TABLES ET CHAISES

Location d'une chaise	0,50 €	Caution pour une table	100,00 €
Location d'une table	3,00 €	Caution pour 10 chaises	50,00 €

## SALLE OMNISPORTS

Mise à disposition de la salle pour des lotos, théâtre, marché de noël pour les associations	Commune		Hors commune	
	Avec chauffage	Sans chauffage	Avec chauffage	Sans chauffage
	Gratuit	Gratuit	300,00 €	250,00 €

## VINS D'HONNEUR

Location de la salle omnisports	75,00 €
Caution pour le ménage	50,00 €
Caution pour le matériel et le mobilier	300,00 €

Si la salle est réservée mais n'est pas utilisée au dernier moment (temps favorable), la location ne sera pas facturée

## LOCATION DE L'ESTRADE

Location de l'estrade	100,00 €
Caution pour l'estrade	900,00 €

## CENTRE D'ACTION COMMUNALE

Mise à disposition aux familles suite aux obsèques	20,00 €
Assemblées générales des organismes divers (avec vin d'honneur)	50,00 €
Location pour particuliers dans un but lucratif (vente, expo, déballage)	50,00 €
Réunion associations locales sans but lucratif / repas froid des associations après réunion	Gratuit
Repas froid pour particuliers	65,00 €
	35 € le 2ème jour

**Les réveillons et repas chauds sont interdits dans cette salle**

## CIMETIERE

	15 ans	30 ans	50 ans
Concession de 2 m <sup>2</sup>	90,00 €	150,00 €	300,00 €
Case columbarium ou individuelle	255,00 €	408,00 €	765,00 €
Emplacement cavurne	51,00 €	83,00 €	139,00 €
Ouverture de case			25,00 €
Plaque granit			50,00 €

## PHOTOCOPIES

A4 simple	0,20 €
A4 recto/verso	0,25 €
A3 simple	0,30 €
A3 recto/verso	0,40 €

Les associations doivent fournir leur papier

**PUISARD - ENTRETIEN DE TERRAINS - ELAGAGE - ENLEVEMENT DE DEPOTS SAUVAGES**  
170 €

**POSE DE BUSES**  
40 € LE ML

## GARDERIE PERISCOLAIRE

1er enfant	0,90 € la 1/2 heure	Avec goûter
2ème enfant	0,85 € la 1/2 heure	

Tarif pour dépassement de l'horaire de garderie: 7 € la 1/2 heure entamée

## CANTINE

Prix du repas: **3,60 €**

Tarif pour repas non décommandés ou non inscrits: 7 €